

Concept de sélection CURLING pour la participation aux FISU World University Games Winter Torino 2025

Version 1

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les **règles** définies par la FISU ainsi que les **directives relatives à la performance** publiées par Swiss University Sports pour les World University Games.

2. Date de la manifestation

Les FISU World University Games Winter auront lieu à Turin (ITA), du 13 au 23 Janvier 2025. Les compétitions commencent déjà le 11 janvier 2025 (Mixed Doubles).

3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

Les nombres de participants/es suivants sont définis :

Teams shall be composed of:

- Men's tournament: 4 or 5 athletes
- Women's tournament: 4 or 5 athletes
- Mixed Doubles tournament: 1 M and 1 W (who do not take part in the Men's and/or Women's tournament)

4. Conditions de participation

Les règles de la FISU ainsi que les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait) :

- Citoyenneté suisse (avec exception pour Ice Dance, cf. Figure Skating Sports Regulations)
- Âge : date de naissance du 01.01.2000 au 31.12.2007
- Statut d'étudiant/e, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue en Suisse ou à l'étranger (dans des cas exceptionnels, Ecole Supérieure ou anciens étudiants)

5. Sélections

5.1. Critères de sélection

Les critères doivent servir à nommer des athlètes qui se trouvent sur le parcours de l'athlète (FTEM) dans leur sport, qui ont un grand potentiel de développement et peuvent donc utiliser les World University Games pour franchir une nouvelle étape dans leur carrière.

Critères principaux : SWISSCURLING a défini les critères suivants, qui doivent être satisfaits pour qu'un/une athlète puisse être proposé/e pour intégrer la sélection :

- Membre d'un cadre de SWISSCURLING (relève ou élite) pendant les saisons 2023/2024 ou 2024/2025.
- Selon l'évaluation de la commission sportive SWISSCURLING, classement FTEM dans les niveaux T2-M. L'évaluation prend en compte, entre autres, les éléments suivants :
 - Résultats du classement mondial des équipes de curling pendant la saison 2023/2024 (élite).

- Résultats sur le European Junior Curling Tour de la saison 2023/2024 (juniors)
- Résultats aux championnats du monde juniors 2024
- Résultats des tests de performance SWISSCURLING
- Résultats et évaluations PISTE SWISSCURLING
- Appréciation des entraîneurs Coaches SWISSCURLING

Des exceptions justifiées sont possibles.

5.2. Sélection directe

Sur la base de ces critères, SWISSCURLING peut proposer une équipe féminine ou masculine pour la sélection. L'élément déterminant est que les athlètes ou les équipes dans leur ensemble se distinguent de manière significative des autres athlètes. Pour cela, les points selon l'évaluation FTEM sont pris en compte. La sélection d'une équipe aura lieu au plus tard le 31 juillet 2024. La sélection définitive n'aura lieu que si tous les athlètes nommés remplissent les conditions formelles (point 4) au 28 juillet 2024.

Si aucune sélection directe d'une équipe féminine ou masculine n'a lieu, une **compétition de sélection (5.3)** sera organisée sous la forme d'un World University Games Curling Trial.

5.3. Compétition de sélection

Tous les athlètes qui remplissent les conditions générales de participation (point 4) et les critères principaux du point 5.1 peuvent participer au World University Games Curling Trial. Seules les équipes complètes sont prises en compte pour le World University Games Curling Trial. L'inscription au Trial doit être effectuée auprès du chef de discipline Curling avant le **30 juin 2024**. Le World University Games Curling Trial se déroulera avec un maximum de deux équipes. S'il y a plus d'inscriptions, la commission sportive SWISSCURLING décidera quelles seront les deux équipes qui pourront participer au World University Games Curling Trial. Les points selon l'estimation FTEM seront pris en compte, ainsi que le fait que des équipes ou des joueurs jouent ou ont déjà joué ensemble.

La date et le mode du World University Games Curling Trial seront communiqués au plus tard le 15.08.2024. Le trial aura lieu soit à Bienne, soit dans un RLZ en semaine.

Pour la discipline MD, un trial World University Games Curling MD aura lieu dans tous les cas. Celui-ci aura lieu après la sélection et / ou le trial World University Games Curling. Tous les athlètes qui remplissent les conditions générales de participation (point 4) et les critères principaux du point 5.1 et qui ne sont pas encore sélectionnés/es pour l'équipe féminine ou masculine peuvent participer au World University Games Curling MD Trial. Tous les athlètes intéressés/es s'inscrivent auprès du chef de discipline avant le 30 juin 2024. Le délai d'inscription (pour la formation des équipes) pour les MD Trials court jusqu'à 7 jours après les éventuels trials masculins et féminins. Les inscriptions d'équipes sont également communiquées au chef de discipline.

Si aucun trial de curling des World University Games n'a lieu chez les hommes et les femmes, la date limite d'inscription sera communiquée par e-mail à tous les athlètes intéressés/es.

Si le nombre d'athlètes répondant aux critères des points 4 et 5.1 est insuffisant, Swiss University Sports et SWISSCURLING se réservent le droit de ne pas inscrire d'équipe pour la discipline concernée.

5.4. Demande de sélection

La demande de sélection doit être établie par le/la chef/fe de discipline (CD) au plus tard le 30 novembre 2024 en concertation avec la fédération nationale et sur la base des critères de sélection convenus.

La demande se fait selon le modèle (feuille Excel).

5.5. Comité de sélection

La décision de sélection définitive est prise par le comité de sélection de Swiss University Sports:

- Chef du sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Simone Righenzi)
- Co-Head of Delegation Swiss University Sports (Reto Ineichen)
- Martina van Berkel, Vice-présidente Swiss University Sports

La commission de sélection décide à la majorité des voix.

Une commission de recours est définie au sein du comité directeur de Swiss University Sports. Ses décisions sont définitives.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants/es sont soumis/ses aux règles de l'AMA. Le site web www.sportintegrity.ch/fr fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés/es ou diplômés/es, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales. Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le/la chef/fe de discipline soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le concept de sélection est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique «Disciplines sportives», ainsi que par la fédération concernée.

Le/la chef/fe de discipline ainsi que la fédération nationale s'assurent que les athlètes et entraîneurs concernés/es ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

8. Coûts

Les athlètes sélectionnés/es seront tenus/es de payer une contribution aux frais qui s'élève à environ 20% des frais totaux divisés par le nombre d'athlètes. Ce montant sera pris à charge par SWISSCURLING. 20% supplémentaires sont couverts par l'haute école de l'athlète. Le montant restant est financé par Swiss University Sports et la fédération nationale.

9. Autres dispositions

Processus d'annonce : Les athlètes se manifestent au plus tard 5 mois avant la manifestation en tant que « probables » auprès de leur CD. Les probables pris en compte donnent confirmation par écrit, par le biais d'un accord de participation, de participer à l'événement au cas d'une sélection. Ils/elles s'engagent à suivre le programme de sélection proposé et à prendre part aux éventuelles rencontres, journée de présentation, etc. en lien avec leur participation aux WUG.

Tous/toutes les probables seront saisis/es sur sus.gamemanager.ch par le/la CD (nom/prénom/mail). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

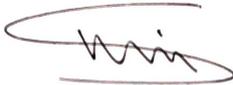
Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient au chef du sport d'élite en concertation avec les chefs de délégation.

10. Responsabilités

Chef de discipline responsable

Stefan Meienberg
+41 79 575 23 33
stefan.meienberg@curling.ch

Rotkreuz, 6 juin 2024 / Version 1



Stefan Meienberg, Chef de discipline Curling



Marco Battilana, Chef du sport de performance SWISSCURLING



Simone Righenzi, Chef du sport de performance Swiss University Sports